



HAL
open science

Lectures critiques - Les expériences des personnes en migration : entre défis ethnographiques et engagement dans et par la recherche

Annalisa Lendaro

► **To cite this version:**

Annalisa Lendaro. Lectures critiques - Les expériences des personnes en migration : entre défis ethnographiques et engagement dans et par la recherche. *Revue Française de Science Politique*, 2020, 70 (1), pp.121. 10.3917/rfsp.701.0121 . halshs-03090927

HAL Id: halshs-03090927

<https://shs.hal.science/halshs-03090927v1>

Submitted on 30 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LECTURES CRITIQUES

-

Presses de Sciences Po | « [Revue française de science politique](#) »

2020/1 Vol. 70 | pages 121 à 133

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724636482

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2020-1-page-121.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LECTURES CRITIQUES

Les expériences des personnes en migration : entre défis ethnographiques et engagement dans et par la recherche¹

Le numéro spécial intitulé « Refugee Experiences in Europe. Subjectivity, Surveillance and Control » de la revue italienne *Etnografia e ricerca qualitativa* rassemble une introduction, qui situe le projet éditorial du dossier dans le contexte d'une production scientifique sur le régime européen de la frontière déjà riche, cinq articles présentant les résultats d'enquêtes réalisées entre 2011 et 2016 et une postface qui revient explicitement sur les atouts de l'ethnographie pour éclairer les processus de surveillance et de contrôle des mobilités humaines.

Le dossier met au centre de la focale les personnes en migration, leurs (im-)mobilités et l'expérience qu'elles font des politiques de contrôle visant à gouverner leurs subjectivités. Il s'appuie sur des cas concernant le bassin méditerranéen et en particulier l'Italie et la Grèce. Les subjectivités en migration, entendues à la fois comme réalité empirique et catégorie analytique², constituent la notion centrale et commune à l'ensemble des contributions. Comme l'annonce l'introduction, l'ambition de ce numéro est de partir des expériences individuelles et collectives de migrant.e.s pour éclairer à la fois les processus de vulnérabilisation et les conditions d'émergence des pratiques de résistance.

La subjectivité est ici définie comme la vie émotionnelle de sujets politiques dont les expériences sont intrinsèquement liées à des luttes de pouvoir et à un ensemble de conditions économiques, sociales et politiques (p. 13)³ : faire son

ethnographie reviendrait, selon les auteures, à se donner les moyens d'investiguer les effets du pouvoir sur les mobilités et les parcours socio-administratifs des personnes en migration, en même temps que leur capacité à se (re)constituer en tant que sujets politiques, acteurs et actrices de choix individuels malgré le haut degré de contraintes dans lequel ils et elles évoluent.

Lorsque les sciences sociales s'attachent à éclairer ces processus de résistance, l'un des risques les plus insidieux est celui de dessiner, plus ou moins inconsciemment, la figure d'un.e « super-migrant.e » dont la capacité d'agir et de s'opposer à la violence des politiques migratoires serait plus forte que tout. Les auteures de ce numéro évitent cet écueil grâce à la reconstruction fine des processus d'exclusion systémique et à la description détaillée des expériences de marginalisation dont les migrant.e.s font l'expérience. Elles y parviennent également en décrivant la capacité adaptative des migrant.e.s confronté.e.s à un contexte qui tend à les pousser vers l'illégalité et contraint fortement leur mobilité géographique et sociale.

Les espaces et les temporalités de l'exercice du pouvoir sur les parcours migratoires

Deux dimensions complémentaires de ce pouvoir sur les parcours migratoires sont explorées au fil des pages de ce riche dossier : l'une est spatiale, l'autre a trait au temps. La dimension territoriale prend forme au sein de camps, d'espaces frontaliers d'identifications plus ou moins officiels, de squats et d'espaces publics urbains marqués par le temps long de l'attente et de l'incertitude. Les contributions montrent comment la souveraineté de l'État s'exerce à travers le contrôle de différents territoires et des populations qui les traversent. Mais au-delà de ce contrôle, depuis les lieux de premier accueil (Alessandra Sciarba, Angeliki Dimitriadi) jusqu'aux territoires circulatoires internes à l'espace Schengen (Elena Fontanari, Giulia Borri), ces espaces de marginalisation permettent d'étudier l'articulation entre les configurations de pouvoir et la subjectivité des migrant.e.s. Ces territoires,

1. À propos de Elena Fontanari, Barbara Pinelli (dir.), « Refugee Experiences in Europe. Subjectivity, Surveillance and Control », numéro spécial de la revue *Etnografia e ricerca qualitativa*, 10 (1), 2017, 178 p.

2. João Biehl, Byron J. Good, Arthur Kleinman (dir.), *Subjectivity. Ethnographic Investigations*, Berkeley, University of California Press, 2007.

3. Voir Sherry B. Ortner, « Subjectivity and Cultural Critique », *Anthropological Theory*, 5 (1), 2005, p. 31-52 ; T. M. Luhmann, « Subjectivity », *Anthropological Theory*, 6 (3), 2006, p. 345-361.

où la mobilité (géographique et sociale) est réduite ou conditionnée, sont à la fois des espaces de vulnérabilité et d'expérimentation politique pour des sujets qui ne font pas que subir passivement les conséquences de l'application de politiques migratoires restrictives.

La dimension temporelle de cette mobilité contrainte et non-linéaire apparaît progressivement dans des parcours faits de répétitions, d'alternances saisonnières et de cycles¹. L'entrée par le temps est particulièrement convaincante dans les contributions (E. Fontanari, G. Borri) qui analysent finement les effets de l'attente sur l'évolution des parcours bureaucratiques des migrant.e.s, et surtout sur leurs aspirations et leur capacité à se projeter dans le futur, à construire des projets, à s'engager au quotidien dans des activités en vue d'un objectif à atteindre. E. Fontanari met par exemple en exergue la violence intrinsèque du statut allemand de « *Duldung* » (une « tolérance », *i. e.* un statut dans lequel la personne déboutée ne peut pas faire, pour autant, l'objet d'une reconduite à la frontière) qui contraint et resserre les possibilités présentes et les projets futurs. G. Borri et E. Fontanari ont le mérite de rendre compte à la fois de l'*agency* des personnes en migration et de la violence du contexte juridique et social dans lequel leur action s'inscrit. Cette violence peut apparaître en diverses occasions : dans le traitement différencié des demandeurs d'asile arrivant à Lesbos avant et après l'entrée en vigueur de l'accord entre l'Union européenne (UE) et la Turquie (A. Dimitriadi) ; dans l'attente et l'oisiveté contraintes (E. Fontanari) dues à l'impossibilité de travailler ou d'étudier dans le pays de leur choix (G. Borri) ; ou encore dans la circulation forcée entre structures de prise en charge, comme dans le cas du jeune qui fugue d'un hôpital psychiatrique et retourne dans la structure pour mineur.e.s isolé.e.s dans laquelle il avait initialement été accueilli (G. Sano'). Ce dernier article est particulièrement heuristique en ce qu'il pointe l'ambiguïté de certaines formes de résistance : le centre de premier accueil pour mineur.e.s devient désirable aux yeux de celui qui fugue lorsque l'horizon des possibles se redessine en fonction de ce que les institutions lui offrent comme options envisageables.

De manière générale, le dossier fait une place importante au temps comme outil pour contrôler

sur le long terme les vies de celles et ceux qui demandent une forme de protection. L'attente pour accéder à un statut administratif, pour le renouveler ou pour en changer réduit leur mobilité, physique et sociale. Articulé à cette épreuve de la temporalité, le contrôle puise sa force dans la menace constante d'une possible expulsion vers un ailleurs indésirable.

Ethnographier l'expérience

Les auteures de ce numéro d'*Etnografia e ricerca qualitativa* se revendiquent toutes de l'ethnographie. Celle-ci est présentée comme l'approche privilégiée dans le dossier pour saisir le caractère processuel des interactions entre les individus et les structures sociales. Les différentes contributions, si elles s'appuient sur des méthodes qualitatives faisant une large place à l'observation et aux entretiens, relèvent à des degrés différents de l'immersion, d'une présence longue sur le terrain et d'enquêtes en milieu d'interconnaissance. Pourtant, seules trois des contributions reviennent explicitement sur les conditions d'accès aux données expérientielles et biographiques des personnes en migration. À la lumière de ces différences, le lecteur pourra regretter le manque d'une définition partagée de ce qu'est l'enquête ethnographique et de ses conditions de réalisation.

La rigueur méthodologique d'une ethnographie des expériences migratoires devrait aussi se manifester par le souci d'une écriture fidèle aux matériaux récoltés, soucieuse de préciser dans quelles circonstances la rencontre ethnographique s'est produite, et encore d'ancrer l'analyse dans les propos des acteur.trice.s par le biais d'une narration qui procède en même temps de la description et de l'interprétation analytique. De ce point de vue aussi, les matériaux mobilisés dans les cinq contributions sont assez hétérogènes et l'usage de la narration ethnographique peut différer sensiblement.

Globalement, les articles proposent des analyses convaincantes des mécanismes de contrôle et de marginalisation à l'œuvre, mais qui manquent parfois de profondeur ethnographique lorsqu'elles font un usage assez peu systématique des données de terrain. Au sujet des résistances à la violence des institutions par exemple, le choix de restituer minutieusement les détails d'une prise

1. Melanie B. E. Griffiths, « Out of Time : The Temporal Uncertainties of Refused Asylum Seekers and Immigration Detainees », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 40 (12), 2014, p. 1991-2009.

de décision, de son cheminement, de ses temporalités, tout comme celui d'accorder une place importante aux récits des protagonistes, aurait certainement permis une compréhension plus fine des conditions contextuelles et subjectives pour que le sujet résiste à des formes d'oppression, d'exclusion, de réclusion, de limitation des possibles. Alors qu'en ethnographie l'administration de la preuve procède de descriptions détaillées qui font office de cheminements explicatifs, l'hétérogénéité des formes d'écriture et la référence parfois allusive aux modalités d'accès aux données de terrain tout au long du dossier laissent le lecteur quelque peu sur sa faim quant au lien entre l'argumentation et l'administration de la preuve par le biais de la narration ethnographique.

Une des raisons qui pourrait expliquer la mobilisation parcellaire des matériaux tirés des enquêtes tient certainement au souci et à l'intérêt pour l'analyse de reconstruire le contexte juridique et sociopolitique au sein duquel les expériences des migrant.e.s prennent forme. Cette reconstruction est fondamentale en ce qu'elle permet de situer l'action individuelle et collective dans un contexte de contraintes spatiales, institutionnelles, et temporelles souvent à plusieurs niveaux (européen, national et local). L'avantage principal est de montrer de façon claire et convaincante le flou juridique dans lequel s'inscrit la mise en œuvre locale des politiques de contrôle, autrement dit le décalage entre les objectifs officiels, les dispositifs mis en œuvre et le droit tel qu'il gouverne les mobilités humaines sur le papier (A. Sciarba, G. Borri, G. Sano'). Ainsi, grâce à des contextualisations denses, les contributions réussissent à montrer la façon dont l'État et ses institutions déploient un pouvoir exceptionnel à ses frontières, internes et externes, par le biais de structures dédiées (*hotspots*), de stratégies de catégorisations visant à trier et exclure (A. Sciarba), de politiques défaillantes de prise en charge (G. Sano'), de mesures de restriction de la mobilité et du séjour (E. Fontanari, G. Borri).

Cependant, des désavantages existent : le principal est certainement lié à la place que prennent ces descriptions du contexte juridico-politique au sein d'un article de revue, dont le nombre de caractères, notes et bibliographie comprises, est souvent très contraignant. Le choix de développer ces aspects contextuels a forcément un impact sur la possibilité ou non d'adopter une forme narrative et analytique fidèle à l'approche ethnographique. Outre les enjeux de restitution des

enquêtes en lien avec le format « article », un autre problème se pose : celui du caractère changeant de ces éléments contextuels, notamment en lien avec les réformes nationales et européennes en matière d'asile et d'immigration. En effet, un certain nombre d'informations concernant des normes ou des pratiques institutionnelles ne sont plus d'actualité (à titre d'exemple, le décret adopté en 2018 sur l'immigration et la sécurité, dit « Salvini », change les droits associés à la protection humanitaire au centre de l'article de G. Borri). Le choix d'argumenter davantage sur la base des expériences des migrant.e.s et des descriptions détaillées des contextes micro au sein desquels leurs actions prennent forme (par exemple en restituant les échanges entre les personnes occupant le château de Mytilène sur l'île de Lesbos, voir A. Dimitriati) aurait certainement permis de proposer des interprétations d'une part plus fidèles à l'objectif de départ, à savoir celui de procéder à une ethnographie de l'expérience, et d'autre part moins dépendantes d'une actualité politique instable et sujette aux évolutions propres à cette sphère d'intervention publique.

L'engagement dans et par la recherche

Un parti pris épistémologique extrêmement stimulant fait fonction de fil conducteur du dossier : le focus sur les subjectivités des personnes en migration part de la volonté de rompre avec la vision institutionnelle de ce qui relève du « réfugié », du « demandeur d'asile » et d'autres catégories de migrant.e.s, construites par les pouvoirs publics précisément dans le but d'outiller et de justifier les opérations de distinction entre des individus titulaires de droits différents selon leur statut officiel. La portée politique du choix de l'entrée par les subjectivités réside dans son refus des catégories officielles au profit de l'immersion dans la multitude de situations uniques, qui échappent et défient les catégorisations et les comptages et redonnent de ce fait au sujet toute la profondeur d'une vie unique.

La question posée par E. Fontanari en conclusion de sa contribution est emblématique de cette posture : « Combien de temps est-il légitime de considérer une personne comme migrante ? » (p. 49) Elle en appelle à la centralité des subjectivités pour justifier l'usage de ce terme tant que la personne se perçoit elle-même comme étant encore en transit, au-delà de la spécificité du statut qu'elle détient : autrement dit, on est migrant.e

tant qu'on n'a pas retrouvé le contrôle de sa propre vie.

Cette perspective traduit la volonté explicite de mettre en évidence la responsabilité directe des institutions comme productrices de vulnérabilités, sociales et psychologiques, et de ruptures biographiques pour celles et ceux considéré.e.s comme des migrant.e.s indésirables et souvent placé.e.s en situation illégale. La sensibilité politique des chercheuses émerge aussi lorsqu'elles dénoncent le fait que cette responsabilité est largement assumée par les institutions nationales et européennes.

Cet engagement *par* la recherche, au sens d'une posture qui revendique la légitimité des chercheuses de s'exprimer sur des enjeux politiques et de société, passe aussi par un engagement *dans* la recherche : l'ensemble des contributrices se définissent, d'une manière ou d'une autre, comme des activistes. Plusieurs d'entre elles rappellent qu'elles ont été bénévoles ou militantes dans des structures associatives, *legal advisors* au sein de structures d'hébergement ou de *hotspots* et précisent ainsi que l'accès au terrain a été largement orienté et même rendu possible par un rapport principalement de solidarité avec les enquêté.e.s.

Au-delà de l'actualité brûlante de la question de l'engagement en sciences sociales¹, les lectrices et lecteurs pourraient néanmoins être désarçonné.e.s par le manque d'une réflexion commune d'ordre méthodologique relevant de la pratique réflexive : dans quelles conditions cet engagement des chercheuses permet-il de voir et de faire voir les processus de vulnérabilisation et d'émancipation à l'œuvre ? À quel prix se fait cet engagement, lorsqu'il entraîne l'impossibilité de pénétrer dans des espaces « ennemis » (par exemple suite au refus de l'autorisation à rentrer dans une zone de détention, ou au sein d'un service de la préfecture), alors que l'objectif est celui de reconstruire la chaîne de violence institutionnelle du régime de la frontière ?

Les contributions rassemblées dans ce dossier invitent à considérer l'importance et la légitimité

scientifique d'un engagement politique qui passe par la pratique ethnographique, du moment où celle-ci s'inscrit dans un contexte de crise des droits fondamentaux. Si cette invitation est bienvenue et même nécessaire, elle laisse flotter des questions plus qu'elle n'apporte de réponses : qu'est-ce que cet engagement à côté et aux côtés des migrant.e.s permet-il de voir, de comprendre, de montrer et de restituer au moyen de la narration ethnographique ? Et quels en sont les éventuels angles morts ? Une systématisation des réponses possibles reste à venir, et elle sera du ressort de l'ensemble des étudiant.e.s et chercheur.e.s qui souhaitent questionner le rôle social des analyses sur les politiques migratoires contemporaines et sur les multiples formes de résistance qui leur sont opposées.

De ce point de vue, et en dépit de l'hétérogénéité des contributions et du degré variable de fidélité à la démarche ethnographique, ce numéro est une lecture inspirante. Il intéressera celles et ceux qui analysent les rapports de pouvoir à l'aune des formes de résistance qu'ils contribuent à faire émerger, comme celles et ceux qui questionnent la responsabilité politique de la recherche scientifique à l'heure où les analyses qu'elle peut offrir sur des sujets particulièrement actuels et politiquement instrumentalisés sont nécessaires.

Annalisa Lendaro –
CNRS, CERTOP

Les Belhoumi, une famille modèle² ?

La France des Belhoumi³ propose une fresque familiale de l'immigration algérienne en France, des années du « regroupement familial » à nos jours, à travers le portrait de chacune de ses membres – en particulier les huit enfants, dont trois sont né.e.s en Algérie (Samira, Leïla et Rachid), cinq en France (Azzedine, Mounir, Dalila, Amel et Nadia). Dans un aller-retour constant entre les échelles individuelle, familiale et nationale, entre la mémoire et l'histoire, l'analyse sociologique donne à voir « les

1. Kim Hopper, « Limits to Witnessing : From Ethnography to Engagement », dans K. Hopper, *Reckoning with Homelessness*, Ithaca, Cornell University Press, 2003, p. 204-218 ; Jean-Pascal Higelé, Lionel Jacquot (dir.), *Engagements et sciences sociales. Histoires, paradigmes et formes d'engagement*, Nancy, Presses universitaires de Nancy/Éditions universitaires de Lorraine, 2017.

2. À propos de l'ouvrage de Stéphane Beaud, *La France des Belhoumi. Portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte, 2018 (L'envers des faits), 352 p., annexes.

3. Tous les noms et prénoms du livre sont des pseudonymes.

contradictions structurelles » (p. 13) du processus d'« intégration sur la longue durée » (p. 323). L'étude de cas hyperlocalisée rend possible une analyse serrée des trajectoires et met en relation des espaces souvent étudiés de manière séparée : la famille, l'école, le travail. L'étendue de la fratrie permet que cette focale couvre néanmoins des situations diverses et une période longue, puisque les naissances des enfants s'échelonnent entre 1970 et 1986.

Dans un chapitre introductif, on découvre la composition de la famille, l'histoire des parents et de leur installation en France, avec leurs trois premiers enfants. Une grande précarité économique frappe très tôt les Belhoumi car le père est déclaré invalide professionnel en 1978 (pour des raisons de santé) ; ce sont alors les sœurs aînées devenues adolescentes et la mère (à partir de 1994) qui subviennent aux besoins de la famille, entre-temps pourvus d'une maigre pension et des allocations familiales.

Le livre est ensuite composé de trois parties. Les deux premières traitent successivement des trajectoires des cinq sœurs (« École et émancipation ») puis de celles des trois frères (« Sous la protection bienveillante des sœurs aînées ») ; les parcours scolaires constituent un analyseur central des trajectoires dans les deux groupes de sexe, puis le regard se porte surtout, d'une part, sur le rapport des filles au mariage et, d'autre part, sur celui des garçons au travail professionnel. La troisième partie de l'ouvrage sort de cette opposition pour aborder les trajectoires politiques et religieuses des un.e.s et des autres ; cette fois, plus que la différence de sexe, c'est la période de socialisation adolescente qui tend à expliquer les différences de parcours : entre les aîné.e.s ayant grandi dans les années de la Marche pour l'égalité et contre le racisme (années 1980), et les cadet.te.s plus marqué.e.s par la « culture de cité » (années 1990).

Je propose ici une lecture d'abord méthodologique du livre qui ne suivra pas l'ordre des chapitres ni les principaux résultats de la recherche : l'accent sera mis sur les conditions de réalisation de l'enquête et sur ce que l'auteur en a retenu pour la construction de son objet, l'interprétation de son matériau et l'écriture de son compte rendu.

Les outils d'une ethnographie par délégation

La France des Belhoumi, si on la raconte sous un angle méthodologique, peut être lue comme

l'histoire d'une rencontre : entre Stéphane Beaud, professeur des universités en sociologie, et Samira Belhoumi, la fille aînée. Née en Algérie en 1970, arrivée en France avec ses parents en 1977, celle-ci est devenue infirmière après avoir passé un bac équivalent au bac ES actuel et obtenu une *master* en psychologie du travail au Conservatoire des arts et métiers (CNAM) en 2017. Depuis des positions sociales différentes, le professeur et son « alliée » (p. 12) ont le même objectif explicitement « politique » : « Proposer une contre-histoire des descendants d'immigrés algériens en France. » (p. 11) C'est le « désir » de Samira B. (p. 8) qui a suscité l'enquête à la suite d'une conférence de S. Beaud à laquelle elle a assisté en 2012 avec Leïla et Amel, c'est elle qui a convaincu ses frères et sœurs d'accepter de raconter au sociologue l'histoire de leur famille à partir du récit de leurs trajectoires respectives, elle encore qui a mené avec Leïla l'essentiel des entretiens avec les parents – que l'enquêteur estime peu accessibles (tous deux vivent en province et le père ne parle pas bien le français) –, elle enfin qui, aux côtés de Leïla et d'Amel, a produit diverses analyses et rédigé la plupart des réactions aux écritures intermédiaires que lui a soumises S. Beaud (dont une partie est reproduite dans l'ouvrage).

Les nouvelles technologies de communication relient l'auteur à ses principales « informatrices » et lui permettent de restituer le contenu mais aussi la forme d'une mémoire collective que ces dernières lui fournissent à mesure qu'elle se formule au sein de l'espace familial. S. Beaud mobilise ainsi courriels et SMS pour entretenir une relation d'enquête qui, si elle ne peut être qualifiée d'ethnographique (« faute de reposer sur un long travail d'immersion », p. 11), est néanmoins continue et acquiert une dimension partiellement ethnographique du fait de l'usage régulier qu'ont ses interlocutrices de ces outils de communication : l'expérience de divers événements (tels que les attentats de 2015) a ainsi suscité un discours qui n'aurait pu être saisi dans une enquête par entretiens, à la seule initiative de l'enquêteur. L'instantanéité de l'échange et la réciprocité de l'initiative ont également permis au sociologue de suivre de près le processus de formation d'un récit à plusieurs voix qu'il restitue de manière sensible, par « bribes » (p. 24), « par petites touches » (p. 35), avec une grande attention réflexive à la temporalité de son émergence – signalant ses contradictions, ses redites, ses corrections successives. Écrits, les SMS et plus encore les courriels

donnent également accès à des développements réflexifs particulièrement intéressants de la part des interlocutrices de S. Beaud. Le sujet de connaissance (ici collectif quand bien même l'auteur est seul responsable du texte définitif) est plus que jamais impliqué dans la production du matériau : la publication de nombreux textes rédigés par les sœurs l'atteste et crée, à la lecture, le sentiment de pouvoir *s'immerger* dans les biographies individuelles et les relations familiales des Belhoumi. L'honnêteté méthodologique (qui dit les échecs et expose le matériau largement) ainsi qu'une écriture accessible et narrative (l'auteur procède par résolution d'« énigmes sociologiques » successives) montrent que la sociologie est capable de s'adresser à un public plus vaste que la seule communauté scientifique, à partir d'une étude de cas approfondie, dont le projet politique n'est pas dénié et dont la réflexivité est un des principaux outils (de pensée et de preuve).

L'effort réflexif n'est néanmoins pas exempt d'angles morts. Si sont évoqués les « bénéfices symboliques » que les interlocutrices de S. Beaud, et notamment Samira B., peuvent retirer de l'entreprise (p. 12), en revanche la division du travail au cœur de l'enquête par délégation et le *point de vue* né de la combinaison de leurs positionnements respectifs (elle en tant qu'héroïne de l'histoire, lui en tant qu'auteur) sont peu examinés. Or S. Beaud et Samira B. fixent le même horizon mais pour des raisons et avec des responsabilités (et des rétributions) différentes au regard de leur entreprise éditoriale commune. La fille aînée, ayant payé de sa jeunesse pour que sa famille reste à flot, et le sociologue, spécialiste des « fils d'ouvriers¹ », sont tout.e.s deux d'abord préoccupé.e.s par la *réhabilitation* de la famille « immigrée » « ordinaire » – c'est-à-dire en réalité une famille « modèle », qui ne fait « pas de vagues », souhaite « s'intégrer », est « mesurée », travailleuse, laïque, ne se plaint jamais et sait reconnaître sa « dette » envers la France (ses institutrices dévouées, ses élus communistes, ses valeurs républicaines) malgré les exactions coloniales. Le père et les filles aînées en sont les principaux protagonistes, tandis que la mère et les frères occupent des rôles secondaires. Ce ne sont pas eux les interlocuteur.trice.s ni les objets privilégié.e.s de l'enquête. Cela est très visible dans ce que S. Beaud retient de leurs propos, plus ou moins

directement recueillis, et dans la façon dont il raconte l'histoire de chacun.e. Or leur satellisation dans le récit familial et dans le dispositif d'enquête les place mécaniquement dans une position périphérique au sein de la « contre-histoire » qui tend à faire des filles « issues de l'immigration » des filles modèles et s'efforce de réparer l'image du père « immigré », quitte à laisser la mère dans l'ombre de l'histoire.

Éclipse (1) : le genre

Tout au long de l'ouvrage, en effet, la mère « est parlée plus qu'elle ne parle », un objet du discours et des jugements des autres, alors même que, contrairement au père, elle maîtrise le français et le maniement du téléphone portable, ce qui aurait pu faciliter une relation d'enquête entre elle et le sociologue plus directe et plus dense. Il se trouve que les filles aînées (en particulier Samira B.) en veulent beaucoup à leur mère : celle-ci a fait obstacle à la poursuite de leurs études supérieures, les a poussées à se marier tôt, les a toujours impliquées dans le travail domestique jusqu'à leur passer le relais du maternage au moment de prendre un emploi, à 42 ans, et s'est toujours montrée plus permissive avec ses fils. Il ne s'agit pas ici de contester la légitimité de leurs reproches mais de mesurer les effets que ce point de vue a sur l'analyse du sociologue qui se fait souvent le porte-parole de Samira B.

Ainsi, l'« absence » de la mère au domicile lorsqu'elle est devenue femme de ménage en collègue serait l'une des principales causes de l'échec scolaire des fils et de la moindre réussite des cadettes (p. 92-94 et 108). Son contrôle sur ses aînées, dont le « mariage endogame » lui incombait (entre autres multiples tâches familiales – elle a eu huit enfants), lui aurait pris « toute [son] énergie sociale » (p. 116). Le sacrifice (réel) des aînées pour soutenir la famille est magnifié par l'évidence, implicite et non déconstruite par le sociologue, que la totalité du travail de *care* familial aurait dû revenir à la mère ; celui-ci n'est quasiment pas décrit, et le peu qui en est donné à voir dans les entretiens des enfants n'est retenu que de manière marginale dans l'analyse (par exemple à propos de l'implication de la mère dans les relations avec l'école : voir Amel, p. 89 et 93-94). Après avoir relu la deuxième partie du

1. Stéphane Beaud, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2003, p. 329.

manuscrit consacrée à ses frères, Samira B. écrit un courriel à S. Beaud, publié en conclusion de la partie ; elle commence par un long développement sur « la parole du père » et utilise une formule très révélatrice de son propre point de vue quand il s'agit d'évoquer sa mère, qu'elle évoque néanmoins : « *Il ne faut pas non plus oublier*¹ le rôle de notre mère dans ses multiples démarches pour maintenir [les garçons] dans le système scolaire. » (p. 208) Mais le sociologue l'oublie finalement et ne parle que du père dans son propos conclusif sur « les parents en filigrane » des itinéraires des garçons qui, malgré leurs échecs, ne sont jamais « tomb[és] du “mauvais côté” » (p. 207 et 209). Enfin, tout ce qui, concernant la mère, pourrait écorner l'image du père est euphémisé, remis en note de bas de page ou déformé au regard des informations disséminées par ailleurs dans l'ouvrage : qu'il s'agisse des violences conjugales (p. 308), de la contrainte à la maternité (p. 120) ou des raisons avancées (d'abord individualistes) pour expliquer qu'elle ait pris un emploi et dès lors délégué une partie de son travail maternel à ses filles aînées qui assuraient déjà une partie du travail domestique (p. 108).

L'usage que S. Beaud fait du genre est révélateur des raisons d'un tel traitement de la mère dans son analyse. Il lui arrive certes de mobiliser le mot *genre* mais en dehors de sa bibliographie de référence (y compris celle qui est directement en lien avec le thème de l'enquête), et comme s'il s'agissait d'une simple catégorie descriptive, reflétant les différences entre hommes et femmes (dues à des socialisations différenciées) plutôt qu'un concept désignant un rapport de pouvoir (p. 85 et 109). Un tel usage l'a empêché d'interroger de manière critique la place donnée par son héroïne à la mère et aux rapports de sexe. De même, ce n'est pas au regard du genre qu'il présente les violences envers les filles sanctionnant leurs comportements dans l'espace public, ni les violences entre garçons au sein du quartier ni les attentes parentales différenciées en fonction du sexe de leurs enfants : il explique ces phénomènes par la religion (p. 42), le « besoin permanent de bagarre » des garçons (p. 166), « un certain traditionalisme

[...] inconscient » (p. 144). Pour la même raison, il reconduit l'opposition (de sens commun) entre tradition (du pays d'origine) et modernité (toute métropolitaine), empêchant de comprendre d'un point de vue sociologique de nombreux ressorts des conflits intergénérationnels au sein du groupe des filles et des femmes, et entre groupes de sexe (p. 42-43, 118 et 125)².

Éclipse (2) : la race

Contrairement à la mère, les frères, moins à l'aise avec l'écrit, moins désireux de participer à l'enquête, mais aussi plus contestataires (de même que les sœurs cadettes, à de nombreux égards) apparaissent comme des sujets et plusieurs analyses concernant leur rapport à l'école et au travail sont passionnantes. Mais leur expérience et leur analyse du racisme, récurrentes dans leurs récits, dérogent à la vision du monde partagée par S. Beaud et par Samira B., fille aînée, en réussite scolaire, ayant grandi à une période où la race n'était pas comme pour les cadet.te.s un ressort fort de politisation et de contestation – une période durant laquelle, selon le sociologue, le racisme était moins fort qu'aujourd'hui (voir notamment, à propos de la comparaison entre les années 1970 et la période actuelle, p. 314-315). Sur ce point, S. Beaud prend, là encore, le parti des aînées ; plus, il le légitime *scientifiquement* contre le point de vue des frères et des cadettes, sans qu'on comprenne bien ce qui, sur le plan empirique, lui permet de le faire : « S'il ne s'agissait pas de nier l'existence de discriminations à l'égard des Maghrébins en France, il ne fallait pas non plus qu'elles servent de prétexte pour nier leurs propres responsabilités dans leurs situations professionnelles et sociales respectives. [...] les deux sœurs jouaient à l'endroit de leurs frères le rôle de force de rappel qui visait à affirmer face à eux une sorte de *réalisme sociologique*³ les privant de cette ressource morale que constitue la dénonciation d'un racisme institutionnel s'opérant à leur encontre tous azimuts. » (p. 151) De nombreuses évocations d'expériences de racisme en entretien ne donnent ainsi lieu à aucun commentaire de la part du sociologue qui les cite mais

1. *Nous soulignons.*

2. Tels que les expose notamment Nacira Guénif Souilamas dans le livre issu de sa thèse de doctorat, fondé sur la première enquête de terrain consacrée aux « beurettes » (de la génération des filles Belhoumi) et à leur famille ; voir N. Guénif Souilamas, *Des « beurettes » aux descendantes d'immigrants nord-africains*, Paris, Grasset/Le Monde, 2000.

3. *Nous soulignons.*

n'en fait pas un objet d'analyse et semble dès lors ne pas les entendre : Amel se faisant réprimander par une documentaliste de son lycée (« C'est à cause de filles comme toi qu'on vote Le Pen », p. 105-107) ; Azzedine racontant la difficulté de supporter sa propre image dans un miroir en lien avec son expérience régulière des contrôles au faciès (p. 184) et sa découverte d'un racisme structurel à la RATP du fait que tous les chefs de son dépôt sont blancs alors que la majorité de ses collègues, comme lui, ne le sont pas (p. 197-198) ; ou encore Nadia rapportant des propos racistes au sein de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) où elle milite (p. 254). Lorsque S. Beaud en dit quelque chose, c'est le plus souvent pour contester la vision des fils et des cadettes qui « noirci[ssent] le tableau » (p. 98), sont revanchards (p. 173) ou se trompent de grille de lecture lorsqu'ils se font réflexifs (p. 189-190 et 240). Les très rares fois où il valide leurs propos sur le sujet, il se montre d'une très grande prudence : alors que les rapports de classe sont objectifs et objectivables, le racisme est plus souvent rangé du côté du « sentiment » (p. 103), de la « perception » (p. 181 et 188) ; et il n'est finalement reconnu que dans des espaces et des moments très circonscrits : au travail dans le conflit entre « anciens » de la Confédération générale du travail (CGT) « lepénistes » et « nouveaux » « maghrébins ou "blacks" » (p. 194), ou lors de contrôles policiers dans les transports parisiens (p. 204-205). Mais le fait que le *rapport de race*, dont le propos raciste est une manifestation, puisse faire l'objet d'une réelle expérience quotidienne, traversant les interactions ordinaires, à l'œuvre dans l'institution scolaire (et pouvant se manifester jusque dans la relation d'enquête) n'est pas reconnu ou est placé à un niveau explicatif secondaire, voire est jugé comme étant exagérément mis en avant par certains.e.s enquêtés.e.s.

En définitive, le racisme apparaît comme une affaire de « discriminations » ponctuelles, de « sentiment » et de « culture de cité » ; sa dénonciation est elle-même dénoncée par l'auteur, selon un lexique qui s'inscrit souvent dans une « éthique de la responsabilité de la victime¹ » lorsque sont loués les efforts des frères pour ne pas céder au repli communautaire (p. 192), ou lorsque la « plainte » sur le racisme est conçue comme une simple pratique culturelle, « un

discours "en mode automatique" », une « ritournelle du bas des blocs » (p. 150), un « exercice de dénonciation rituelle des discriminations » (p. 151) « relevant d'une forme de victimisation » (p. 152). D'ailleurs, dans divers échanges écrits comme oraux, il apparaît que les enquêtés.e.s (y compris les filles) connaissent ce positionnement, le sentent ou le supposent (du fait d'une distance avec le sociologue qui n'est pas seulement une distance de classe), sans que cela soit intégré à l'analyse réflexive de l'enquête ; ainsi Leïla explique : « Je trouvais dégueulasse le fait qu'on oriente toujours les mêmes (Maghrébins et Portugais) vers l'enseignement professionnel ou technique. [...] Vous trouverez peut-être un peu de "victimisation" dans mes propos » (p. 67) ; ou encore : alors qu'Amel raconte son impossibilité à prendre la parole lors d'un café-débat à l'université face à des étudiant.e.s pontifiant sur le terme « démocratie », S. Beaud lui demande si personne n'a essayé de parler avec elle à la suite de la réunion, à quoi elle répond : « [écartant la question et comme pour elle-même] Il n'y avait même pas de Maghrébins, y avait pas de Blacks » (p. 239). Réaction du sociologue, commentant brièvement l'extrait d'entretien : il ne faudrait pas croire qu'une « barrière raciale » existerait à l'université (ni dans la relation d'enquête), il s'agirait en réalité d'une situation « classique [d']auto-exclusion politique » (p. 240).

La position de S. Beaud *contre* la reconnaissance de la race comme un axe de domination sociale fondamental, aux côtés de la classe (et du genre), ne s'exprime que de manière allusive tout au long de son ouvrage. Seule une lecture entre les lignes permet d'entrevoir quelques raisons à cette position : en toile de fond, on devine une mise en concurrence des dominations (la classe vs la race, p. 60 et 319) et des intérêts de recherche (le travail vs les discriminations, p. 182), ou encore la crainte de nourrir « la haine » et donc la violence des jeunes « Maghrébins » contre la France et « les Français » (p. 36).

C'est pourquoi, une fois le livre refermé, un ensemble d'énigmes surgissent – que S. Beaud ne résout pas. On ne peut s'empêcher de s'interroger. Lorsque la sociologie « dévoile » les rapports de classe, s'agit-il de nourrir *la haine* de classe ? Ou bien de dénaturiser l'ordre social, pour

1. Philippe Bourgois, *En quête de respect. Le crack à New York*, trad. de l'anglais par Lou Aubert, Paris, Seuil, 2001, p. 89.

comprendre des pratiques et des représentations diversement situées dans l'espace social, pour donner à voir et à entendre les effets des rapports de classe (les inégalités, l'injustice, la violence, etc.) ? Lorsqu'on maintient des rapports de domination (le genre, la race) dans la nature, l'exception ou « la culture », en quoi produit-on une analyse des rapports de classe plus réaliste et plus forte ? Lorsqu'on disqualifie d'autres perspectives théoriques prétendument « à la mode » (p. 319), de manière allusive et en plaçant le débat en dehors de la controverse scientifique, en quoi fait-on de la meilleure science ?

Isabelle Clair -

CNRS, EHESS, université Paris XIII, INSERM, IRIS

— **Les choses matérielles (les objets, les nourritures) ont-elles un « statut social » qui en quelque sorte les dépasse¹ ?**

Deux articles programmatiques, l'un d'Arjun Appadurai et l'autre d'Igor Kopytoff, parus tous deux en 1986 dans le même ouvrage collectif², ont incité certains anthropologues à accorder à certains objets en apparence inertes un fort potentiel social et idéologique les plaçant même bien souvent au centre d'un enjeu politique qui a la propriété de varier au cours de leur « biographie ». Deux ans avant, en 1984, sortait le livre de Sydney W. Mintz, *Sweetness and Power. The Place of Sugar in Modern History*, qui est devenu un classique de l'anthropologie de l'alimentation et dans lequel il mettait en avant les différentes « significations » (*meanings*) du sucre au cours de son histoire.

J'ai perçu cette double filiation intellectuelle dans le livre de Michaël Bruckert qui propose d'étudier le « significations » de la viande en Inde, plus particulièrement dans l'État méridional du Tamil Nadu et dans sa capitale Chennai (anciennement Madras), qui avec 6 millions d'habitants est la quatrième ville la plus peuplée du pays. Un deuxième terrain ayant été réalisé à Kamachipuram, un village agricole de

5 000 habitants et des enquêtes plus secondaires à Chinnamanur, un gros bourg de 42 000 habitants, à Hosur (116 000 habitants) et à Pondichéry (655 000 habitants).

La première chose qui frappe le lecteur est la capacité de l'auteur à faire varier les échelles d'observation tant au niveau du cadre géographique qu'à celui des espaces où la viande est produite et consommée : village, bourg, centre-ville, banlieue, bidonville, rue, marché à bestiaux, boucherie, abattoir, exploitation avicole, cuisine familiale, entreprise de transport, restaurant, supermarché, ferme, pâturage. Pendant les 18 mois qu'a duré son terrain (entre 2012 et 2015), M. Bruckert s'est déplacé également dans les espaces où s'élaborent les discours politiques sur la viande : partis politiques, journaux, manifestations, etc. Et enfin, pour ne jamais perdre de vue l'échelle nationale, il a collecté nombre de données statistiques que l'État indien ou ses agences produisent abondamment. Outre cette extrême variété des lieux d'enquête, il faut également noter la diversité religieuse, à l'image du pays, des populations rencontrées : hindouistes majoritaires (81,3 % en 2015), dont la caste des Brahmanes socialement dominante, musulmans minoritaires (9,4 %), chrétiens (7,6 %), mais aussi castes de Dalit, anciennement appelés « intouchables », et groupes tribaux plus marginaux. Ces variables religieuses, coiffées par une hégémonie ethno-linguistique tamoule propre à l'État du Tamil Nadu, vont de pair avec une attention particulière accordée aux 13 % de la population qui peuvent être comptés comme « classe moyenne » (avec un revenu oscillant entre 2 500 et 12 500 euros annuels), mais sans non plus négliger les classes laborieuses. Quand on sait enfin que l'objet « viande » est envisagé sous toutes ses formes animales (bovin, porc, caprin, poulet), on mesure l'ampleur de la tâche et on se demande comment un seul chercheur peut s'y prendre pour satisfaire un tel appétit empirique. C'est ce côté omnivore qui fait que le travail de M. Bruckert peut parfois faire penser à une entreprise monographique qui se serait émancipée des limites territoriales du village auquel est associé le genre monographique en anthropologie.

1. À propos de l'ouvrage de Michaël Bruckert, *La chair, les hommes et les dieux. La viande en Inde*, Paris, CNRS Éditions, 2018, 408 p, glossaires, bibliographie.

2. Arjun Appadurai, « Introduction : Commodities and The Politics of Value », dans A. Appadurai (dir.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 3-63 ; et Igor Kopytoff, « The Cultural Biography of Things : Commoditization as Process », dans A. Appadurai, *The Social Life of Things...*, op. cit., p. 64-94.

Qu'en dit l'auteur ? M. Bruckert ne s'attarde pas sur sa démarche au-delà d'une déclaration minimale disant seulement avoir croisé « une approche géographique et une approche ethnologique » et fondé ses analyses sur « l'observation et la description de l'organisation matérielle et des pratiques des acteurs rencontrés, sans occulter néanmoins l'étude des discours et représentations » (p. 16). On peut s'étonner de cet angle mort alors que tout au long de la lecture la précision et la variété des descriptions donnent envie de savoir comment l'auteur est arrivé dans ce pays et sur ce sujet... et surtout en quoi son rapport intime à la viande (qui n'est jamais dévoilé) a pu jouer dans l'approche de son objet ou s'est éventuellement transformé au cours du déroulement de la recherche.

Si, comme le dit Marcel Granet, la méthode, c'est le chemin une fois qu'on l'a parcouru, il nous faut donc emprunter ce chemin pour comprendre comment M. Bruckert parvient à tenir un propos complexe et convaincant sur un sujet d'une telle ampleur. Nous sommes bien au-delà d'un terrain multisitué et c'est à notre avis dans la notion de *circulation* que réside une des conditions de possibilité de cette recherche. En effet, la forme narrative adoptée tout au long du livre nous fait passer de la description d'un espace à l'autre avec des retours très brefs aux acteurs comme : « Quand j'ai demandé à Aru Mugam, un chauffeur de rickshaw Dalit hindou pourquoi il ne mangeait pas de la viande plus de deux fois par semaine, sa seule réponse a été : "Money". » (p. 94) On pourrait multiplier ces exemples qui trament le texte. Le retour aux acteurs n'est jamais plus long car l'essentiel est de circuler dans tous les espaces cités plus haut. Le terme ethnographie n'est pas utilisé par l'auteur et celui-ci ne s'inscrit pas dans une perspective réflexive. Pour qualifier sa méthode, on pourrait parler d'*observation circulante* plus que participante comme on le fait souvent par habitude de langage. Cette mobilité a été nécessaire pour expliquer un phénomène à l'échelle nationale (*La viande en Inde*, sous-titre du livre) bien qu'observé à partir d'un seul État et tout en accordant aux comportements individuels et aux variations contextuelles et situationnelles une forte capacité explicative. Certes, neuf cartes et trois figures donnent une photographie spatiale des espaces et des pratiques carnés, mais cela ne suffit pas à convaincre d'une épistémologie proprement géographique. À notre sens, ce qui rend convaincant ces propos a plus à voir avec

la forte densité informationnelle – sorte de *thick description* au long cours – tirée de multiples sources (observations directes, statistiques, sites Internet, presse, littérature, tracts, etc.) qui permettent de rendre compte du paradigme situationnel et contextuel. Au titre de la méthode, notons encore de fréquents recours à des mises en perspective historique ainsi que la mention systématique de contre-exemples pour chacune des pratiques décrites et sur laquelle nous reviendrons.

Mais revenons à l'objet. Pourquoi avoir choisi d'étudier la viande en Inde, un pays qui est « connu » pour entretenir une relation globalement négative à la consommation carnée ? Un État qui a inscrit dans l'article 48 de sa Constitution (rédigée en 1949) des règles très strictes visant à interdire l'abattage des bovins même si son application a toujours été très différente selon les États de la fédération et selon les époques. Les chapitres 1 (« La viande marginalisée »), 2 (« La viande et l'impureté ») et 3 (« La viande, le corps et la santé ») montrent bien d'ailleurs que ce positionnement négatif n'est pas qu'un stéréotype. Pour le dire en chiffres, en 2009-2010 les Indiens auraient consommé trois kilos de viande par personne ce qui les placeraient à l'avant-dernier rang mondial des pays carnivores juste devant le Bangladesh. Cependant, l'auteur nous rappelle que les castes brahmaniques, aujourd'hui les plus virulentes en matière de végétarisme, ont connu dans l'Inde ancienne (1500-1000 avant J.-C.), leur époque sacrificielle et carnivore. Le fait historique est ancien, mais qu'il soit aujourd'hui « oublié » en Inde dit déjà des choses sur la relation intime entre nourriture et idéologie. Ce n'est que vers 600 avant J.-C., de peur que leur *leadership* moral ne soit concurrencé, qu'ils rejoignent les adeptes bouddhistes et jaïniste de l'idéologie *ahimsa* (« non violence » ou « absence du désir de tuer ») dont l'expression idéalisée fait du cadavre de l'animal tué une phobie nationale et le symbole absolu de l'impureté.

Ces trois chapitres décrivent en outre le lent processus de diffusion du végétarisme qui deviendra dans la première moitié du xx^e siècle une forme de résistance au pouvoir colonial anglais avant qu'il ne s'impose comme un des attributs statutaires des castes dominantes et ne se diffuse verticalement en milieu hindouiste et au-delà. L'auteur parle alors d'un « ethos végétarien » et, sans qu'il fasse explicitement référence à Antonio Gramsci, décrit une forme d'hégémonie

culturelle végétarienne qui conduit à ce que la viande soit crainte, qu'elle puisse souvent inspirer du dégoût, voire certaines formes de mépris acceptables et acceptées, et au final dessiner des frontières politiques et sociales.

Plus concrètement, la viande, quand elle est là, se retrouve dans un coin de l'assiette (*side dish*) face à des céréales et des légumineuses triomphantes. Au point de remettre en cause la fameuse *transition alimentaire* qui veut que le développement économique, comme celui connu par l'Inde récemment, provoque dans un deuxième temps une augmentation de la consommations des protéines animales.

Mais si la viande est bien marginalisée et stigmatisée, nous dit M. Bruckert, elle est tout de même aussi bien présente, voire de plus en plus présente, tout en restant marginale. Ces dernières années, elle a été effectivement consommée plus fréquemment tant par les couches moyennes cosmopolites que plus populaires, en particulier dans les moments festifs ou cérémoniels, mais toujours de façon très mesurée quant aux quantités ingérées comme le montrent les chapitres 4 (« La viande banalisée ») et 5 (« La viande au foyer et à l'extérieur ») qui insistent sur le rôle des restaurants comme lieux où il est possible de s'émanciper (parfois avec discrétion) de ce tabou alimentaire. Par rapport à d'autres pays, la viande est délaissée, tout en étant devenue une tentation permanente, une façon de se nourrir envisageable.

Dans ce contexte, le choix d'étudier la viande pour comprendre la société indienne est presque une sorte de provocation. Sauf si l'on fait l'hypothèse que l'observation des marges (à différencier du résiduel) est susceptible de nous faire mieux comprendre le centre. Si le monde de la viande en Inde est en quelque sorte « l'envers de la société », comme le laissent entendre les quatre premiers chapitres centrés sur les mangeurs et les abstinents, alors cet « envers » ne peut exister qu'en relation avec un « endroit » majoritaire, les deux faces d'une même pièce, en opposition mais surtout en proximité. Il y a donc un enjeu global à comprendre comment l'animal est traité avant qu'il ne devienne viande. Pour ce faire, dans la deuxième partie du livre (« Produire la viande »), l'auteur investit les lieux du passage de l'animal à la viande en faisant l'hypothèse que les modalités de production participent de son élaboration statutaire.

Dans le chapitre 6 (« Élever les animaux »), le regard est d'abord porté sur le plus grand cheptel bovin du monde (300 millions de têtes) et sa production de lait (elle aussi la première du monde). Cette nourriture liquide, symbole de pureté, nourrit la fervente qui l'entoure, en particulier en milieu brahmane et par diffusion symbolique verticale dans le reste de la société. Cependant, malgré la sacralisation de la vache et l'interdiction « officielle » de son abattage (dont la rigueur varie selon les États), la viande de buffle ne s'est jamais autant exportée et celle de bœuf ne s'est jamais autant consommée. Et M. Bruckert de rapporter : « Un agriculteur hindou à qui je demandais s'il conservait ou relâchait ses vaches une fois celles-ci taries a haussé les épaules : "Comment pourrais-je laisser de l'argent se promener sur la route ?" » (p. 159) Comme souvent dans ce voyage carné, la tendance est contradictoire ou hybride : la finalité principale du troupeau reste la production du lait et de sa noblesse morale, mais les tentations de la chair, qu'elles soient financières, gustatives ou statutaires, sont de plus en plus vives.

Avec les chapitre 8 (« Abatte les animaux et obtenir de la viande ») et 9 (« Transformer et vendre la viande »), le choc des représentations se fait plus vif car, malgré les législations restrictives (en particulier dans les États où le Bharatiya Janata Party – BJP, parti nationaliste hindou – est dominant), plusieurs milliers d'abattoirs existent bien au pays de l'*ahimsa*. C'est aussi pour cette raison (mais aussi par souci hygiéniste, aujourd'hui ces deux logiques s'entrecroisent) qu'ils sont situés le plus souvent hors des murs des villes, aux confins ou à la périphérie des centres urbains, à l'abri de la vue et de l'espace public. Il en est de même des boucheries de bœuf également mises à distance de l'espace public le plus fréquenté et d'où l'on sort avec sa viande enveloppée dans un sac noir pour ne pas être vu. Ces boucheries sont aujourd'hui concurrencées par des supermarchés à l'occidentale qui tendent à banaliser la viande (pour ceux qui en vendent). Toutefois, la neutralisation symbolique de la viande n'est jamais totale et la boucherie reste « un temple à l'envers » pour reprendre l'expression de l'auteur.

Dans la troisième partie (« Négocier la place et les statuts de la viande »), l'auteur prend de la hauteur pour cerner les régimes de visibilité ou d'invisibilité de la viande dans l'espace public (chapitre 10), dans l'espace politique (chapitre 11) et dans l'espace social (chapitre 12).

C'est alors que les divisions religieuses et sociales (elles se chevauchent en permanence) apparaissent avec clarté et radicalité. À partir de deux quartiers de la ville de Chennai, Triplicane, habité par des classes laborieuses et moyennes en majorité musulmanes, et Mylapore, habité par une ancienne classe moyenne à dominante brahmanique, se dessinent des territoires carnés, d'une part, et des territoires végétariens, d'autre part. À Triplicane, la viande ne se cache pas, sa couleur et les odeurs des *chicken gravy* ou des *biriyanis* font partie du paysage urbain, et plus encore au moment de fêtes religieuses comme l'Aïd El-Kébir où le mouton devient une icône, un « emblème spatial » pour reprendre les termes de M. Bruckert. En revanche, à Mylapore, les castes supérieures hindouistes y imposent l'absence de viande. « Les Brahmanes ne nous laisseraient jamais ouvrir une boucherie dans leur zone » (p. 272), dit un boucher rencontré par l'auteur. Mais dès qu'un exemple de ce type est rapporté, c'est pour tout aussitôt le nuancer ou donner un autre exemple qui ne va pas exactement dans le même sens. Ainsi, à Anna Nagar, un quartier résidentiel construit dans les années 1970, habité par des couches moyennes et supérieures et où les identités religieuses sont moins déterminantes, les boucheries et restaurants proposant de la viande ne semblent obéir à aucune règle spatiale (p. 278). Mais tout aussitôt l'auteur nuance ce contre-exemple, voire le contredit, en disant qu'une lecture plus attentive de la carte des boucheries laisse tout de même voir une forme subtile de relégation « non pas dans des petites ruelles secondaires mais en périphérie de quartier, sur des marges habités par des Dalits et des musulmans » (p. 279) et jusqu'à des micro-observations qui montrent que même dans les centres commerciaux les plus récents fréquentés par les couches moyennes cosmopolites, le bœuf est entreposé dans un réfrigérateur séparé.

M. Bruckert se contredirait-il ? Sans doute pas. C'est bien plutôt dans ces contre-exemples et permanentes nuances que le cœur de son approche et de ses résultats peuvent se lire. Le balancement permanent entre le fait que la viande se donne à voir et qu'elle soit maintenue à distance ne reflète pas une contradiction dans le raisonnement ni une hésitation à trancher. Ce balancement est le reflet d'une tension gastro-politique qui caractérise au plus près la réalité anthropologique actuelle de la viande.

Les politiques ont depuis longtemps saisi l'importance des émotions culinaires dans la fabrique des identités collectives. Pour l'illustrer, M. Bruckert revient alors à l'histoire. Le nationalisme hindou dont il est question au chapitre 11 a, depuis ses origines, dans les années 1920, fait de la défense de la vache sacrée (et donc de la prohibition de l'abattage des animaux) et du végétarisme le cœur d'une morale alimentaire et politique en faisant imaginer au plus grand nombre que ces deux principes sont au cœur d'une identité indienne authentique. Mais, comme pour toutes les ferveurs nationalistes, on en apprend plus en se demandant qui est exclu du scénario symbolique proclamé. Dans le cas indien, ces positionnements « moraux » ont d'abord été brandis face au pouvoir colonial anglais même si Gandhi en avait une conception moins identitaire et plus universaliste. Il considérait en effet ce pacifisme alimentaire comme « le cadeau de l'hindouisme au monde ». Après l'Indépendance, les partis les plus nationalistes s'en emparent et ces principes deviennent une doctrine politique brandie principalement face aux musulmans qui représentent environ 10 % de la population, mais aussi face aux divers courants marxistes actifs dans les années 1970. Et on ne compte pas les affrontements violents et parfois meurtriers provoqués par ces questions depuis les années 1950. Depuis l'arrivée au pouvoir dans les années 2000 des nationalistes les plus radicaux incarnés par le président Narendra Modi, cette doctrine alimentaire est régulièrement au cœur du débat politique. Les choses se compliquent du fait que la réticence ou le rejet de consommer de la viande peut aujourd'hui être porté aussi par les tenants de tel ou tel courant de l'écologie comme il en existe en Occident. Tandis que de l'autre côté, bien au-delà des musulmans, émergent des mouvements qui contestent l'hégémonie alimentaire des castes brahmaniques au nom de principes réclamant la sécularisation de l'alimentation, en particulier dans les cantines d'institutions publiques comme les universités, avec à la clé des *protein riots* comme le *Beef festival* organisé à la Osmania University de Hyderabad ou la *Beef-pork eating campaign* en 2012 à la Jawaharlal Nehru University. Accumulant les exemples, M. Bruckert semble là plus catégorique : « La viande en Inde est un objet hautement politique » (p. 311) sur lequel le « bio-pouvoir » s'exerce sans cesse, dit-il. Pour comprendre ici l'usage qui est fait du concept foucauldien de bio-pouvoir, il faut replacer les

prohibitions comme les valorisations alimentaires (la viande et le lait) dans un récit philosophico-politique propre à l'hégémonie végétarienne hindouiste qui relève souvent d'un discours de santé publique plus ou moins spiritualisé.

Mais, comme il en a l'habitude, M. Bruckert va lui-même calmer ses ardeurs pour ne pas se laisser entraîner à gommer la dimension concrète de la viande et à la réduire à de simples flux idéologiques. C'est le concept de *circuit* qui va lui permettre dans le dernier chapitre de percevoir ce qu'il y aurait de transversal à tous les circuits envisagés jusque-là. Dans cet esprit, il insiste plus particulièrement sur le côté « extrêmement relationnel » de la viande, le fait que l'on puisse en parler comme d'une *substance bio-morale* elle-même intégrée à une bio-économie faite de ségrégations spatiales déterminées par des normes sociales et raciales que l'histoire de l'Inde a produite.

Mais l'essentiel n'est peut-être pas dans ces lignes conclusives qui tentent de synthétiser, voire

de théoriser, une masse de données empiriques qui est sans doute trop dense pour se prêter à ce genre d'exercice. L'essentiel tient plus au fait que, au fil de la lecture, par petites touches, la pertinence du paradigme structuraliste, qui pendant longtemps a été dominant dans le champ des études indiennes et a contribué à façonner une forme d'orientalisme érudit et systémique, s'affaiblit. Sans ignorer les hiérarchies sociales et les phénomènes d'hégémonie culturelle qui prévalent en Inde (mais hiérarchie et hégémonie ne sont pas structures), armé par une érudition empirique sur son sujet, M. Bruckert nous propose une autre vision qui permet de saisir des imaginaires sous tension, des tentations subjectives, des hésitations ou des durcissements identitaires, des mouvements pas nécessairement linéaires... qui font de la viande, à condition d'être constamment contextualisée, une source empirique essentielle pour penser le politique et le social dans le sous-continent indien.

Jean-Pierre Hassoun -
CNRS, EHESS, IRIS